

J'appuie donc de tout cœur le principe de ce bill.

(Texte)

**M. Dupuis:** Monsieur l'Orateur, tout a été dit en faveur des chèques bilingues. La majorité, sinon la totalité, des Canadiens approuvent cette idée. Le temps des discours est maintenant révolu. Nous, de l'opposition, sommes prêts à voter immédiatement en faveur des chèques bilingues.

(Traduction)

**M. l'Orateur:** A l'ordre!

(Texte)

**M. Graftey (Brome-Missisquoi):** Monsieur l'Orateur, à titre de député de Brome-Missisquoi, je suis d'opinion qu'il faut appuyer ce bill important. Mais en même temps, monsieur l'Orateur, je me pose une question. La discussion porte sur un projet de loi. Pourquoi, alors, ne pas poser simplement un geste administratif?

Ici, au Canada, nous avons deux langues officielles. Notre monnaie est bilingue. Pourquoi nos chèques ne seraient-ils pas bilingues?

Dans les circonstances, ne serait-il pas plus simple de poser un geste administratif?

(Traduction)

Monsieur l'Orateur, nous, de la province de Québec, nous rendons parfaitement compte que les deux langues sont officiellement reconnues au Canada mais que, dans de nombreux secteurs à l'extérieur de la province de Québec, on ne parle peut-être que l'anglais et très peu ou pas le français. Mais en même temps, je suis convaincu que les citoyens des régions de l'extérieur de la province de Québec seraient très heureux que les chèques soient imprimés dans les deux langues, tout comme notre monnaie.

Je suis sûr également que les habitants de secteurs de ma province où seule la langue française est en usage, seraient très heureux que les chèques dont nous parlons en ce moment soient imprimés dans les deux langues, tout comme notre monnaie l'est à l'heure actuelle.

Étant encore nouveau à la Chambre des communes, on me dit qu'en prenant la parole comme je le fais à l'heure actuelle, je fais ce qu'on appelle «étouffer un bill». Voici ce que je veux dire à mes commettants, à mes compatriotes canadiens et à tous les honorables membres de cette Chambre.

(Texte)

A titre de représentant de Brome-Missisquoi, j'appuie le principe de ce projet de loi.

**M. Robichaud:** Aux voix!

(Traduction)

**M. Graftey:** J'entends encore des bruits venant des banquettes de l'opposition, mon-

sieur l'Orateur. Trêve d'hypocrisie: passons au vif du sujet.

**Une voix:** Oui, venons-en au fait.

**M. Graftey:** Il est bon d'entendre l'honorable député de Saint-Jean-Iberville-Napierville (M. Dupuis) dans cette enceinte cet après-midi. C'est l'une des rares occasions où il visite la Chambre. Il a dû être fort occupé dans sa circonscription.

**M. Dupuis:** Oui, j'étais occupé à gagner les élections à Chambly.

**M. Graftey:** C'est très intéressant et je suis heureux de voir que l'honorable député est de retour. Si je comprends bien, il a participé aux élections provinciales.

**Des voix:** A l'ordre!

**M. Graftey:** La plupart des gens croient peut-être à première vue que nous ne traitons que d'une très simple question, celle des chèques bilingues, celle de savoir si nous devrions les imprimer dans les deux langues officielles du pays. Je l'ai répété maintes et maintes fois, et j'y reviens encore ici,—comme je l'ai dit en français,—que je ne vois pas pourquoi on ne pourrait pas adopter une simple mesure administrative, presque n'importe quand, en vue d'atteindre l'objectif que vise la présente mesure. Je n'hésite pas à faire part au gouvernement des vœux que je viens de formuler.

Tout récemment encore, un excellent ami à moi, M. Arthur Blakely de la *Gazette* de Montréal, me disait comment divers partis au Canada, qu'ils soient au pouvoir ou dans l'opposition, prétendent être les tenants de ce qu'on pourrait appeler l'unité nationale. Il a formulé dans sa chronique certaines observations que la plupart des honorables députés ont lues, j'en suis sûr. Je partage beaucoup les opinions qu'a exprimées M. Blakely.

Je me souviens qu'il y a plusieurs années, alors que je suivais des cours de français afin de devenir bilingue, d'avoir dit à mon professeur de français quelque chose au sujet de l'unité nationale. Elle m'a répondu que tous les habitants du Canada, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la province de Québec, considéraient l'unité nationale comme chose établie.

Pourquoi les hommes politiques montent-ils toujours, pour ainsi dire, ce cheval de bataille? J'ose dire que tous les membres du Parlement,—à l'exception de très peu,—considèrent comme établie cette chose que nous appelons l'unité nationale. Mais je dis que, malheureusement, il y en a quelques-uns qui persistent, que ce soit ou non à l'occasion de l'étude du présent bill, à tenter de diviser pour régner. Il y en a quelques-uns qui prétendent offrir, d'une part, au peuple canadien la centralisation, une législation uniforme, tandis que, d'autre part, ils divisent notre